



École des Ponts
ParisTech

Appel à candidatures

pour le recrutement d'un enseignant responsable de module

Philosophie politique

Direction de l'enseignement

Département Sciences humaines et sociales
Formation d'ingénieur

L'École des Ponts ParisTech recrute un enseignant responsable du module « Philosophie politique ». Ce cours relève du département Sciences humaines et sociales (SHS). Le présent appel à candidatures est lancé dans le cadre de la procédure de renouvellement des responsables de modules à l'École des Ponts.

Il s'agit d'une fonction assurée à titre d'emploi secondaire, rétribuée sur vacances.

Contexte

Dans son activité professionnelle, l'ingénieur est confronté à des réalités sociales, qui mettent en jeu tant des artefacts techniques que des comportements, des cultures (régionales, nationales, professionnelles), des rationalités variées et parfois contradictoires. Si elle est nécessaire et indispensable, la seule maîtrise des savoirs techniques et scientifiques ne suffit pas à résoudre les problèmes auxquels il est confronté : parce que la résolution d'une équation ne résout pas un conflit social ; parce que les différentes parties prenantes d'une entreprise (clients, fournisseurs, salariés, communautés locales, État) ne se laissent pas automatiquement convaincre par la raison technicoéconomique. L'offre de cours du département Sciences Humaines et Sociales vise à préparer les élèves-ingénieurs à affronter et prendre en charge ces types de problèmes et de situations. Ceci passe par le développement :

- d'une capacité à appréhender les problèmes et les situations de façon globale et multidimensionnelle (plutôt que selon une rationalité particulière, univoque et figée) ;
- d'une capacité à l'argumentation critique (pour résister aux « modes intellectuelles » et aux solutions « prêtes à l'emploi ») ;
- d'une capacité imaginative (pour sortir des habitudes de pensée, accéder aux façons de voir le monde d'autrui et inventer des solutions adaptées et –parfois– nouvelles).

L'offre de cours du département SHS se déploie tout au long de la formation d'ingénieur, en première année ainsi qu'en cycle master (2^{ème} et 3^{ème} années). L'offre de cours en première année prend la forme d'un cours de communication, d'un cours « Introduction aux sciences humaines » et d'un choix optionnel sur des approches disciplinaires variées des SHS». En cycle master, l'offre de cours du département est transversale aux six départements de spécialité de l'École et vise plus particulièrement à préparer les élèves à leur futur contexte professionnel.

Des renseignements concernant les cours dispensés au sein du département SHS sont disponibles sur demande auprès de Gilles Jeannot (gilles.jeannot@enpc.fr) .

Le module « Philosophie politique »

Public : Ce cours fait partie de l'offre de cours SHS de la formation d'ingénieur. L'effectif prévisible est d'environ 30 à 35 élèves. Les élèves de 1^{ère} année du cycle ingénieur représentent les deux tiers de l'effectif, les élèves de deuxième année le deuxième tiers.

Emploi du temps :

32,5 heures sont réservées à ce cours dans l'emploi du temps des élèves, soit 11 créneaux de 2,5 heures et 2 créneaux dédiés au travail en autonomie, au second semestre (février-juin), vendredi de 08h30 à 11h15. Ces créneaux peuvent être consacrés à l'enseignement (cours et travaux dirigés) mais aussi à d'autres types d'activités pédagogiques (travaux pratiques, discussion et correction de travaux effectués à la maison, travaux de groupes tutorés ou non, etc.) ; cf. indications pédagogiques ci-dessous. Les examens et soutenances doivent être organisés dans ces créneaux.

Le cours est crédité de 3 crédits ECTS (European credit transfer system).

Objectifs :

Le cours de philosophie politique s'inscrit dans une démarche d'ouverture des étudiants dans une relative continuité avec ce qu'ils ont connu en classe préparatoire ils doit cependant les mettre dans une situation de travail plus proche de celle rencontrée dans un cours universitaire.

A l'issue du module les élèves devront avoir éprouvé le contact avec des textes philosophiques d'une certaine densité conceptuelle et avoir mesuré que la rigueur intellectuelle de construction de ces arguments n'a rien à envier à celle de leurs exercices de mathématiques. Ils doivent pouvoir restituer les arguments développés dans ces textes et montrer qu'ils les ont compris par la confrontation à des enjeux contemporains.

Contenus et éléments de programme :

Le cours ne doit pas viser à donner à panorama de la discipline mais permettre d'accéder de manière approfondie à quelques constructions philosophiques.

Etant donné les contraintes spécifiques de construction du cours en deux demi modules (cf infra) et l'attente d'un certain approfondissement, une formule répétant une modalité : un thème / un auteur / une œuvre, éventuellement en associant un auteur classique (Hobbes, Rousseau, Locke...) et un auteur plus proche de nous (Arendt, Rawls, ,) pourrait convenir sans être obligatoire.

Le choix des thèmes est ouvert. Cependant plusieurs cours traitent des questions directement associées à la position de l'ingénieur : cours « techniques ingénieurs et société » en première année, cours « technique et politique » ; et cours sur les controverses sociotechniques en seconde année ; de manière à élargir la palette de l'offre SHS, ces thèmes n'ont pas vocation à être repris dans le cours de philosophie.

Les questions de l'égalité (Tocqueville), de la communauté (Taylor, Walzer) du public (Dewey Habermas) le débat sur les communs ou des questions plus classique sur l'Etat ou la justice sont susceptibles d'intéresser ces élèves comme citoyens et comme futurs cadres.

Des exercices originaux doivent être proposés en mobilisant le temps de travail autonome et doivent déboucher sur une notation.

Indications pédagogiques spécifiques à ce module

Ce cours doit être conçu comme la succession de deux demi modules indépendants (6 séances plus une séance autonome plus une note ; cinq séances plus une séance autonome plus une note) qui peuvent être suivis successivement ou chacun séparément. Cela doit en effet permettre aux élèves de première année d'accéder à des demi modules proposés en parallèle.

Des intervenants extérieurs peuvent être envisagés pour assurer certaines séances, prendre en charges des groupes de TD, assurer un tutorat en présence ou à distance, à l'initiative du responsable de module. Ce dernier doit cependant faire preuve d'une disponibilité suffisante pour la durée de cet enseignement et il est le garant de l'unité du cours.

Procédure de sélection

Le dossier de candidature comprendra un CV (explicitant en particulier les expériences d'enseignement et incluant la liste des publications éventuelles) et un projet de cours comprenant notamment :

- la reformulation des objectifs
- les contenus et le programme des séances
- la bibliographie (et webographie)
- les modalités d'évaluation des acquis des étudiants
- l'organisation (modalités pédagogiques, supports de cours envisagés, équipe enseignante pressentie, intervenants éventuels)

En outre nous vous demandons de reprendre ces éléments pour rédiger la fiche descriptive du module (en français et en anglais) qui paraîtra dans notre catalogue des enseignements si votre candidature est retenue. Vous en trouverez le modèle au format Word à l'adresse <http://www.enpc.fr/node/4187>. Cette fiche est à joindre au dossier.

Le dossier est à envoyer à Madame Marie Mathieu-Pruvost, Directrice de l'enseignement

- par courriel à marie.mathieu-pruvost@enpc.fr, cc : gilles.jeannot@enpc.fr ;
- ou par courrier postal :
École Nationale des Ponts et Chaussées
6-8 avenue Blaise Pascal
Cité Descartes – Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée cedex 2

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au **25 octobre 2021**

Les auditions auront lieu le **8 novembre de 10h 30 à 12h 30**

Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront auditionnés par un jury réuni par le département Sciences humaines et sociales. Le jury pourra comprendre des personnalités extérieures à l'École.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site web de l'École : www.enpc.fr et directement auprès de :

Marie Mathieu-Pruvost marie.mathieu-pruvost@enpc.fr	Directrice de l'Enseignement	
Gilles Jeannot gilles.jeannot@enpc.fr	Président du département SHS	
Lucile Gindre Lucile.gindre@enpc.fr	Inspectrice des études du département SHS	01.64.15.39 63

Rôle du responsable de module

Le responsable de module est chargé de constituer et d'animer son équipe d'enseignants : intervenants ponctuels, chargés d'enseignement, chargés de TD. Des intervenants extérieurs peuvent

donc être envisagés pour assurer certaines séances, prendre en charge des groupes de TD, assurer un tutorat en présence ou à distance. Le responsable de module doit cependant faire preuve d'une disponibilité suffisante pour la durée de l'enseignement. Il est le garant de l'unité du cours et de la qualité de l'ensemble du cours.

La responsabilité du module inclut l'envoi, à l'administration de l'École, de toutes les informations permettant de dimensionner et de réserver les moyens logistiques (salles, logiciels, visites, rémunérations des intervenants...).

Le responsable de module veille à l'exactitude du descriptif en ligne de son module (cf. <http://gede.enpc.fr>) ; il informe par écrit étudiants et responsables de formation de tout changement significatif en cours d'année, en particulier en cas de modification des modalités d'évaluation des acquis.

Il est soucieux de l'amélioration continue de son cours. Il participe à la commission d'évaluation qui met en dialogue, à la fin de chaque édition du cours, un délégué étudiant, le responsable de module (accompagné s'il le souhaite d'enseignants de son équipe), le responsable de formation et un conseiller pédagogique ; il informe son équipe des conclusions de la commission.

Il participe autant que possible aux rencontres d'enseignants qui lui seront proposées, conseils de département et journée des enseignants notamment, et s'intéresse aux différents aspects de la formation de ses étudiants (cursus auquel appartient le cours, autres cours du cursus, projets d'étudiants, stages...).

Tout responsable de module est appelé à accompagner des élèves en stage, en projet de fin d'études ou en thèse professionnelle, dans son domaine de compétence, en tant que tuteur école. Cet accompagnement fait l'objet d'une rémunération spécifique.

Indications pédagogiques communes à l'École des Ponts

Alignement des objectifs pédagogiques et de l'évaluation des acquis

Le plus important n'est pas ce qui a été enseigné mais ce que l'étudiant a appris. Les objectifs pédagogiques sont l'expression de ce que l'étudiant doit avoir acquis à la fin du module, de ce qu'il doit savoir et de ce qu'il doit savoir faire. Les objectifs pédagogiques sont la base du contrat pédagogique qui lie le responsable de formation, l'enseignant responsable de module et l'étudiant. C'est pourquoi il vous est demandé de reformuler ces objectifs dans votre proposition. Après validation, les objectifs vous serviront de base pour construire votre dispositif d'évaluation des acquis (comment vais-je m'assurer que les étudiants ont, plus ou moins, acquis ce qu'ils devaient acquérir ?) et ils nous serviront de base pour évaluer la qualité cours (ce cours atteint-il les objectifs qui lui sont assignés pour la grande majorité des étudiants ?).

Les étudiants expriment souvent leur besoin de comprendre le sens des activités qui leur sont demandées pour leur formation. Ce sens se trouve dans la bonne articulation des activités de formation (ce que font les étudiants dans le module), des objectifs pédagogiques (ce qu'ils doivent savoir et savoir-faire à la fin du module) et des objectifs de formation (les compétences professionnelles au développement desquelles contribue ce module).

Implication et autonomie des étudiants

L'École est attentive à l'implication des étudiants dans leurs apprentissages et au développement de leur autonomie. Il est donc attendu des enseignants qu'ils favorisent le travail autonome des étudiants, travail personnel ou en groupe. Le travail attendu hors séances devra être explicité, accompagné le cas échéant, et évalué. Sont encouragées les pédagogies :

- qui incitent les étudiants à se mettre très tôt au travail et les placent en position d'acteurs de leurs apprentissages ;
- qui renvoient régulièrement des informations aux étudiants sur la qualité de leur travail ;
- qui sont fondées sur des situations réelles et permettent aux étudiants de faire le lien entre les connaissances ou savoir-faire acquis et leur futur exercice professionnel ;
- qui utilisent les outils numériques pour favoriser la continuité entre le travail en séance et hors séance ; on attend au minimum la mise à disposition des supports de cours au format numérique sur la plateforme educnet.enpc.fr.

En formation d'ingénieur : Pour un cours de 13 séances, au moins 2 séances¹ devront offrir des modalités pédagogiques qui renforcent ou provoquent le travail autonome des étudiants (classe inversée, accompagnement de projet, réponse aux questions postées sur un forum, évaluations formatives, tutorat à la demande, office hours, apprentissage par problème, etc.). Selon la modalité choisie, l'encadrement pourra être renforcé ou absent, en présence ou à distance, mais dans tous les cas le travail des étudiants devra être vérifié et évalué. Ces modalités sont à organiser en concertation avec les responsables de formation.

Correction des travaux d'étudiants

Tout devoir doit donner lieu à une correction (quelle qu'en soit la forme : écrite ou orale, individualisée ou collective) qui permette aux étudiants de savoir où ils en sont de leurs apprentissages et de s'appuyer sur cette information pour progresser. A fortiori, les travaux notés doivent faire l'objet d'une correction qui permette aux étudiants de comprendre leur note. S'il s'agit d'un contrôle intermédiaire, la correction doit être donnée avant l'examen final. Une modalité de rattrapage devra être prévue pour les étudiants n'ayant pas validé le module. Les copies d'examen sont remises à l'École après correction.

Enseignement en anglais

Les étudiants devront être capables de travailler aussi bien en français qu'en anglais. **En formation d'ingénieur :** Pour faciliter l'acquisition de l'anglais scientifique et professionnel, tout module doit comprendre au moins une activité en anglais : cours, conférence, lecture d'article... Pour les cours à gros effectifs, pour lesquels il y a plusieurs petites classes, on veillera à ce qu'une petite classe au moins soit enseignée en anglais, dans la mesure du possible par un enseignant anglophone.

Si vous êtes anglophone, un enseignement totalement en anglais peut être envisagé.

Supports de cours

Les enseignants sont encouragés à produire un polycopié structuré et rédigé et à le distinguer des supports visuels de leurs présentations orales (diapositives). Contrairement aux diapositives qui n'ont pas habituellement vocation à être imprimées, le polycopié pourra être tiré par le service de reprographie. Il peut aussi être diffusé, en un ou plusieurs blocs, sur la plateforme d'enseignement de l'École des Ponts, <https://educnet.enpc.fr>. Il est fortement recommandé de mettre à disposition des étudiants tous les supports de cours, en format numérique, sur la plateforme educnet.

Il est souvent utile de produire un syllabus qui reprend le descriptif normé du cours, tel qu'il se trouve en internet sur notre catalogue des enseignements <http://gede.enpc.fr>, et de le compléter avec des indications plus précises sur ce qui est attendu des étudiants. Par exemple : le détail des lectures ou travaux à effectuer avant chaque séance, la précision de ce qui constitue le cœur de l'apprentissage et de ce qui est donné à titre informatif ou culturel, le détail des modalités d'évaluation, les dates de rendus, etc.

D'autres formes de supports peuvent être créées avec le soutien du Service ingénierie et innovation pédagogique (S2iP). Par exemple : capsules vidéo (cours magistral, corrections d'exercices, expériences en laboratoire), quizz d'auto-positionnement ou d'auto-évaluation, wikis, forums. Le développement du elearning ouvre de nouvelles possibilités d'enrichissement des cours et de travail autonome des étudiants que les enseignants sont encouragés à explorer. Si cela vous semble pertinent, un enseignement partiellement ou totalement à distance peut être envisagé.

Il est aussi possible d'utiliser des supports préexistants : livres et manuels, sites internet... Le service documentaire est à votre disposition pour vous aider à trouver ces ressources.

Soutien apporté par l'École

¹ 2 séances pour un cours de 13 séances ; 1,5 séance pour un cours de 10 séances ; 1 séance pour un cours de 6 ou 7 séances. Il est bien sûr possible d'offrir ce type de modalités pédagogiques sur l'ensemble d'un module. Les modalités de mise en œuvre et les légitimes variations d'un cours à l'autre peuvent être discutées avec le responsable académique du département d'enseignement.

Les départements d'enseignement et responsables de formation sont les premiers interlocuteurs des enseignants pour ce qui touche aux contenus d'enseignement et aux étudiants inscrits au cours.

Le Service ingénierie et innovation pédagogique (S2iP) accompagne les enseignants à la demande. Il peut accompagner la conception pédagogique (rédaction du descriptif de module et du syllabus, réflexion sur l'évaluation des acquis), faciliter la prise en main des outils numériques (plateforme educnet, boitiers de vote électronique, tableaux numériques) et coproduire des ressources de formation destinées à l'apprentissage autonome (vidéos, quizz). Contact : s2ip@liste.enpc.fr.

Un site internet dédié à la pédagogie, <https://pedagotheque.enpc.fr>, informe les enseignants sur les outils à leur disposition, met en valeur des initiatives pédagogiques intéressantes, propose des temps de rencontres entre enseignants (midi pédagogiques, ateliers thématiques, formations). Un guide de l'enseignant est à votre disposition : [ici](#).